

Créteil, le 31 août 2016

Le délégué académique à l'éducation
artistique et à l'action culturelle

À
Mesdames, Messieurs les professeurs

s/c Mesdames, Messieurs les chefs
d'établissement

Rectorat

Délégation académique à
l'éducation artistique et à
l'action culturelle

Affaire suivie par
Yves GUINCHAT

Téléphone
01-57-02-66-59
Fax
01-57-02-66-70
Mél

yves.guinchat@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

**Objet : Recrutement de professeurs-relais en structures culturelles
pour l'année 2016-2017**

**La délégation académique à l'éducation artistique et à l'action
culturelle recrute des professeurs-relais pour les services éducatifs
des lieux culturels suivants :**

- 1. Musée des arts et métiers (annexe 1)**
- 2. Basilique de Saint-Denis (annexe 2)**
- 3. Musée Rodin (annexe 3)**
- 4. Forum des images (annexe 4)**
- 5. Musée d'art et d'histoire du judaïsme (annexe 5)**

Les missions du professeur-relais sont définies dans le [BO n°15 du 15 avril 2010](#).

Le professeur-relais est nécessairement un enseignant titulaire en poste dans l'académie de Créteil. Son service est rémunéré en Indemnités pour missions particulières (IMP).

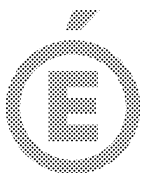
Les enseignants candidats doivent envoyer **avant le vendredi 23 septembre 2016** en double exemplaire, un CV et une lettre de motivation à :

Monsieur Jean-Jacques PAYSANT, DAAC
Rectorat de Créteil
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil Cedex

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Yves
GUINCHAT à la DAAC : 01 57 02 66 59, yves.guinchat@ac-creteil.fr



Jean-Jacques PAYSANT



Annexe 1

Conservatoire national des arts et métiers **Musée des arts et métiers**

292, rue Saint-Martin.
75141 Paris Cedex 03

Profil :

- Enseignant plutôt en lycée (préférence Arts appliqués). Dans tous les cas l'enseignant sera amené à travailler aussi bien en direction des enseignants et des élèves du collège que de ceux du lycée.
- Ayant mené des actions en partenariat et/ou en interdisciplinarité (Atelier scientifique et technique, classe à projet ...).
- Ayant le goût de l'histoire des sciences et techniques.

Missions possibles :

Elles sont définies par le BO n° 15 du 15 avril 2010 et, plus spécifiquement :

- Aide aux enseignants pour l'élaboration et le suivi de projets pédagogiques
- Conception et animation de journées de formation initiale et continue à destination des enseignants
- Suivi des dispositifs Éducation nationale : Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC), enseignement d'exploration MPS, enseignement pratique interdisciplinaire (EPI), TPE, dispositifs spécifiques (ateliers, classes à PAC ...)
- Veille sur les programmes scolaires
- Conception et rédaction de documents ressources d'aide à la visite pour les enseignants et les élèves (dossiers de l'enseignant, fiches parcours...) en ligne sur le site
- Expertise dans le cadre de l'élaboration d'outils pédagogiques : livrets, jeux, modèles et maquettes didactiques pour les ateliers et les visites
- Expertise pédagogique dans le cadre des actions du département pour des événementiels (*Fête de la science, Journées du patrimoine...*), pour des expositions temporaires ou pour la réflexion autour de l'exposition permanente
- Lien avec la DAAC.

Compétences requises :

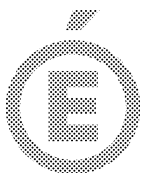
- Goût pour le travail en équipe
- Capacité à mener des projets en collaboration, mais également de façon autonome
- Capacités dans le maniement des TIC
- Capacités rédactionnelles

Organisation :

- Présence au musée une journée par semaine, dans l'équipe du service éducatif.

Professeur-relais de la DAAC

Le professeur-relais intégrera le réseau des professeurs-relais de la DAAC de Créteil et sera amené à participer aux deux ou trois réunions annuelles du réseau et aux rencontres du groupe de travail « Sciences et technique » de la DAAC. Il devient aussi relais de la DAAC au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

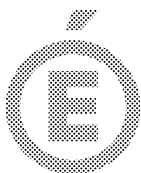


Conditions La fonction de professeur-relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

3

**Dans ce cadre, l'enseignant(e) percevra pour une année scolaire complète trois Indemnités pour missions particulières (IMP) ce qui équivaut à six heures de travail hebdomadaire dans la structure.
Le volume d'IMP peut être modulé en fonction de la date de recrutement.**

Contact à la DAAC : Yves Guinchat, réseau des professeurs-relais,
yves.guinchat@ac-creteil.fr – 01 57 02 66 59



Annexe 2

Basilique de Saint-Denis

4

Présentation de l'établissement :

Un joyau de l'art gothique

L'ancienne abbaye royale de Saint-Denis a illuminé, des siècles durant, l'histoire artistique, politique et spirituelle du monde Franc. Son église abbatiale, baptisée « basilique » dès l'origine en écho aux anciens monuments civils romains, s'élève sur l'emplacement d'un cimetière, lieu de sépulture de Saint Denis, martyrisé vers 250.

Au 12^e siècle, l'abbé Suger, régent de France pendant la seconde croisade, dirige la reconstruction de l'antique basilique, achevée sous Saint Louis, transformée en un véritable hymne à la lumière, manifeste du nouvel art gothique bientôt célèbre dans toute l'Europe.

La nécropole royale

Lieu de mémoire, lieu de pouvoir où s'écrivent les récits royaux, puis les premières histoires de France, l'abbaye de Saint-Denis inscrit son destin dans celui de la royauté française en s'affirmant peu à peu comme le tombeau privilégié des dynasties royales, placé sous la protection des reliques de saint Denis.

Le roi mérovingien Dagobert est le premier à y être inhumé en 639. Plusieurs carolingiens y trouvent sépulture, dont Charles Martel, Pépin le Bref et Charles le Chauve. Mais c'est à partir d'Hugues Capet (941-996) que quasiment tous les capétiens sont enterrés à Saint-Denis : 42 rois, 32 reines, 63 princes et princesses, 10 serviteurs du royaume y reposèrent avant d'être exhumés par les révolutionnaires en 1793.

En 1265, Saint Louis commande les premiers gisants, une série de seize sculptures en pierre alors polychromes, les yeux grands ouverts sur l'éternité et en attente de la résurrection.

Avec plus de 70 gisants et tombeaux, la nécropole royale de la basilique cathédrale s'impose aujourd'hui comme le plus important ensemble européen de sculpture funéraire du 12^e au 19^e siècle.

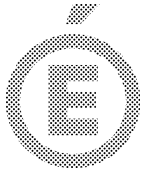
Profil de poste : enseignant(e) d'arts plastiques, d'histoire-géographie, de lettres, (sans exclusive), ayant déjà mené un travail en partenariat culturel dans une classe.

Missions principales :

L'enseignant recruté est le lien permanent et privilégié entre le système éducatif et le service d'action éducative de la Basilique.

En liaison avec l'administrateur du monument et la chargée d'action éducative, il participe à l'initiation et à l'accompagnement des activités pédagogiques de la structure :

- Accompagnement des expositions pour une meilleure utilisation par les enseignants (mise en place de documents pédagogiques papier ou numérique ou d'éléments du circuit de visite de la basilique).
- Partage d'une expertise pédagogique notamment avec les animateurs des visites ateliers pour une meilleure exploitation du monument par les enseignants. Le professeur-relais peut proposer des ateliers pédagogiques en lien avec le responsable de l'action éducative et les animateurs des ateliers du patrimoine de la basilique.
- Aide aux enseignants pour l'élaboration et le suivi des projets pédagogiques notamment annuels.
- Conception et animation de journées de formation continue à destination des enseignants.



5

- Information auprès des enseignants.
- Suivi des dispositifs Éducation Nationale (PEAC, EPI, ateliers, classes à projet culturel, jumelages...).

Professeur-relais de la DAAC

Le professeur-relais intégrera le réseau des professeurs-relais de la DAAC de Créteil et sera amené à participer aux deux ou trois réunions annuelles du réseau et aux rencontres du groupe de travail « Patrimoine » de la DAAC.

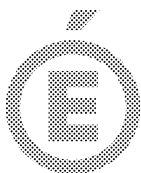
Il devient aussi relais de la DAAC au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Conditions La fonction de professeur-relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

Dans ce cadre, l'enseignant(e) percevra pour une année scolaire complète deux Indemnités pour missions particulières (IMP) ce qui équivaut à quatre heures de travail hebdomadaire dans la structure.

Le volume d'IMP peut être modulé en fonction de la date de recrutement.

<p>Contact à la DAAC : Yves Guinchat, réseau des professeurs-relais, yves.guinchat@ac-creteil.fr – 01 57 02 66 59</p>



6



Annexe 3

POSTE DE PROFESSEUR RELAIS AU FORUM DES IMAGES (Paris 1^{er})

Situé au cœur de Paris, le **Forum des images** trouve sa place dans la rue du Cinéma du Forum des Halles où coexiste désormais un ensemble d'équipements dédiés au 7^e art : La Bibliothèque du cinéma François Truffaut, L'UGC Ciné Cité et le Forum des images.

Avec 5 salles de cinéma, une Salle des collections et plus de 2000 projections par an, le Forum des images offre aux amoureux du cinéma, petits et grands, une programmation foisonnante et un espace de rencontres et de débats autour des films et des questions qu'ils posent à notre société.

La **Direction de l'action éducative** reçoit chaque année près de 30 000 enfants et adolescents curieux de participer aux activités proposées. Le service offre la possibilité aux enseignants de suivre des stages de formation ainsi qu'un accès direct à une collection audiovisuelle exceptionnelle. Il est l'interlocuteur attentif de ceux qui souhaitent développer des projets spécifiques dans le cadre des actions mises en place par l'Éducation nationale et le ministère de la Culture et de la Communication. Par ailleurs la Direction de l'action éducative programme tout au long de l'année des séances et des activités scolaires, de la crèche au lycée, sur le cinéma, la ville et la société, en croisant images d'hier et d'aujourd'hui avec des outils multimédias de visionnage et d'analyse. Avec une constance dans l'approche pédagogique : une attention particulière portée à l'expression personnelle, sensible et critique des élèves.

www.forumdesimages.fr

Profil :

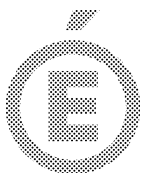
- enseignant(e) toutes disciplines ; intérêt nécessaire pour le cinéma, les séries TV et les problématiques liées aux différentes formes et supports des images contemporaines ; l'expérience de la mise en œuvre d'un projet audiovisuel dans le cadre de son enseignement serait souhaitable.
- L'enseignant(e) sera appelé(e) à travailler en équipe, devra être autonome et avoir le sens de l'organisation ;
- Une bonne connaissance des programmes scolaires, notamment la mise en place des PEAC et des nouveaux EPI ;

Missions au sein de la Direction de l'action éducative :

- Aide aux professeurs de lycée et de collège dans la mise en œuvre de projets d'éducation à l'image en partenariat avec le Forum des images ;
- Information des enseignants sur le Forum des images (travail en lien avec le service Recherche de publics de la Direction de la communication) ;
- Conception de documents et matériels pédagogiques à destination des professeurs, notamment pour mise en ligne sur le site internet ;
- Participation à l'organisation des journées de formation à destination des enseignants.

Professeur-relais de la DAAC

- Le professeur-relais intégrera le réseau des professeurs-relais de la DAAC de Créteil et sera amené à participer aux deux ou trois réunions



annuelles du réseau et aux rencontres du groupe de travail « Cinéma » de la DAAC.

- Il devient aussi relais de la DAAC au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

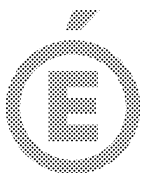
7

Conditions :

La fonction de professeur-relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [décret 2015-475 du 27 avril 2015](#). **Dans ce cadre, l'enseignant(e) percevra pour une année scolaire complète trois Indemnités pour missions particulières (IMP) ce qui équivaut à six heures de travail hebdomadaire dans la structure.**

Le nombre d'IMP peut être modulé en fonction de la date de recrutement.

<p>Contact à la DAAC : Yves Guinchat, réseau des professeurs-relais, yves.guinchat@ac-creteil.fr – 01 57 02 66 59</p>



Annexe 4

Musée d'art et d'histoire du judaïsme

8

Installé dans l'un des plus beaux hôtels du Marais, le Musée d'art et d'histoire du judaïsme (MAHJ) retrace l'évolution des communautés juives à travers leur patrimoine culturel et artistique. Il accorde une place privilégiée à l'histoire des juifs en France, tout en évoquant les communautés d'Europe et d'Afrique du Nord, qui ont contribué à former la physionomie du judaïsme français actuel. Outre des vestiges archéologiques de l'époque médiévale et une collection d'objets du culte juif qui figure parmi les plus importantes au monde, le musée présente de riches fonds ethnographiques et historiques, parmi lesquels des archives de l'affaire Dreyfus. Chagall, Modigliani, Soutine, Kikoïne illustrent, parmi d'autres, la présence juive dans l'art du XX^e siècle et la place de l'École de Paris. Le parcours tente de rendre compte de l'unité des mondes juifs à travers le temps, malgré l'exil, les ruptures et la diversité des groupes nationaux, et permet de réfléchir au lien entre tradition et histoire. Les collections permanentes explorent les formes que recouvre la notion d'art juif et constituent des ressources exceptionnelles pour la connaissance de la civilisation juive.

Professeur relais du Musée d'art et d'histoire du judaïsme

Il est intégré au sein du Service éducatif et travaille en lien étroit avec l'équipe des intervenants-conférenciers du musée et sous la direction du responsable du service éducatif.

Il est associé à la politique culturelle du musée, peut être amené à représenter le musée lors de festivals ou de journées pédagogiques.

Profil de poste :

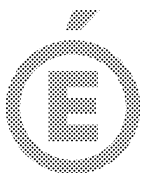
- Une attention particulière sera donnée aux enseignants d'histoire géographie ou de lettres (sans exclusive). Dans tous les cas, le professeur-relais sera amené à travailler aussi bien en direction des enseignants et des élèves du collège que ceux du lycée
- Une connaissance et une pratique des dispositifs d'éducation artistique et culturelle est nécessaire
- Une connaissance des programmes de l'Éducation nationale de collège et lycée (notamment histoire, lettres)
- Une connaissance du MAHJ et de ses collections

Missions principales :

- Participer à élaborer et à élaborer et enrichir les ressources pédagogiques à destination des enseignants de l'académie, réfléchir aux moyens de diffuser les contenus pédagogiques et scientifiques conçus par le Musée d'art et d'histoire du judaïsme
- Cibler l'offre du « Musée d'art et d'histoire du judaïsme » dans la conception d'un projet de courte ou moyenne durée (classe PAC, projet inter-établissements, EPI...)
- Participer à l'élaboration de nouveaux programmes éducatifs et proposer des applications pratiques en lien avec les disciplines scolaires, notamment de lettres, d'histoire-géographie, de langues étrangères...
- Proposer des actions de sensibilisation des enseignants de l'académie aux pistes ouvertes par la structure grâce à ses collections permanentes, ses expositions temporaires...

Professeur-relais de la DAAC

- Le professeur-relais intégrera le réseau des professeurs-relais de la DAAC de Créteil et sera amené à participer aux deux ou trois réunions annuelles



du réseau et aux rencontres du groupe de travail « Droits de l'homme et cultures » de la DAAC.

- Il devient aussi relais de la DAAC au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

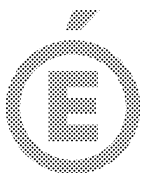
9

Conditions La fonction de professeur-relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

Dans ce cadre, l'enseignant(e) percevra pour une année scolaire complète trois Indemnités pour missions particulières (IMP) ce qui équivaut à six heures de travail hebdomadaire dans la structure.

Le nombre d'IMP peut être modulé en fonction de la date de recrutement.

Contact à la DAAC : Yves Guinchat, réseau des professeurs-relais,
yves.guinchat@ac-creteil.fr – 01 57 02 66 59



Annexe 5

Musée Rodin

10

De renommée internationale, le musée Rodin accueille un public nombreux qui s'élève annuellement à plus de 700 000 visiteurs. Établissement public administratif, il est implanté à Paris et sur le site de Meudon où vécut l'artiste. Le musée a pour mission de faire connaître l'œuvre d'Auguste Rodin et de faire respecter le droit moral qui y est attaché. Il contribue au rayonnement de son art et favorise le dialogue avec les formes les plus contemporaines de la sculpture. Après plus de trois ans de travaux, en novembre 2015 la réouverture de l'hôtel Biron dans une muséographie entièrement renouvelée a été l'occasion de repenser l'accueil des visiteurs et notamment des publics prioritaires : scolaires, personnes handicapées et du champ social. Dans un proche avenir, le centenaire de la mort de l'artiste en 2017 et celui de l'ouverture du musée en 2019 offrent de nouvelles perspectives et posent de nouveaux enjeux. Une programmation exceptionnelle accompagnera en effet ces deux événements. Soucieux de poursuivre et développer cette dynamique en direction des publics, le musée souhaite aujourd'hui accueillir un professeur-relais au sein du service culturel.

Lieux d'exercice : musée Rodin, 19 bd des Invalides, 75007 Paris ;
ponctuellement : musée Rodin, 19 bd Auguste Rodin, 92190 Meudon

Objectifs des missions

Contribuer au projet éducatif de l'institution culturelle en direction des enseignants et du public scolaire
Participer à la conception d'activités culturelles adaptées au public scolaire.
Contribuer à faire connaître l'offre éducative dans le réseau des enseignants

Activités

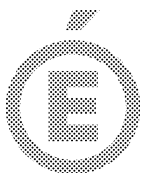
- 1- Contribuer à faire connaître l'offre éducative du musée aux écoles et aux établissements scolaires des réseaux d'éducation prioritaire et des lycées professionnels de l'académie de Créteil
- 2- Participer à l'accompagnement de public scolaire de l'académie de Créteil autour d'un projet d'éducation artistique et culturelle spécifique défini annuellement
- 3- Participer à la réflexion sur le renouvellement des parcours de visites adaptées au public scolaire
- 4- Accompagner occasionnellement les enseignants et les publics scolaires dans le musée

Capacités requises

Profil : enseignant(e) du second degré. Une attention particulière sera accordée aux enseignants de lycée professionnel (arts appliqués ou lettres-histoire) ;
Savoir : excellentes connaissances en histoire de l'art (XIX^e, XX^e et XXI^e siècles) ; connaissance des programmes scolaires, des contenus du socle commun, de l'enseignement de l'histoire des arts et des objectifs de l'éducation artistique et culturelle ;
Savoir-être : réflexion, rigueur, méthode, sens de l'accueil et de l'innovation ; capacité à travailler en équipe et à rendre compte de ses activités
Savoir-faire : sens de la pédagogie, qualités rédactionnelles, outils bureautiques et web.

Environnement professionnel

Poste situé au sein du service culturel composé de 5 agents (1 chef de service et 4 chargées d'action culturelle).
Sous l'autorité fonctionnelle du chef de service.



Professeur-relais de la DAAC

Le professeur-relais intégrera le réseau des professeurs-relais de la DAAC de Créteil et sera amené à participer aux deux ou trois réunions annuelles du réseau et aux rencontres du groupe de travail « Arts visuels » de la DAAC.

Il devient aussi relais de la DAAC au sein de la structure culturelle pour laquelle il sera missionné et assure parallèlement une mission de veille de l'évolution des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

Conditions La fonction de professeur-relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignant d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

Dans ce cadre, l'enseignant(e) percevra pour une année scolaire complète trois Indemnités pour missions particulières (IMP) ce qui équivaut à six heures de travail hebdomadaire dans la structure.

Le nombre d'IMP peut être modulé en fonction de la date de recrutement.

Contact à la DAAC : Yves Guinchat, réseau des professeurs-relais,
yves.guinchat@ac-creteil.fr – 01 57 02 66 59